

CONTRE LES EXCLUSIONS / POUR LA SOLIDARITÉ



Fédération
des acteurs de
la solidarité

rapport
d'activité
2023

En chiffres

1 million

de personnes accompagnées/ accueillies dans les structures des adhérents

900

associations et organismes

3 500

établissements et services

90 %

de centres d'hébergement et de réinsertion sociale (CHRS)

500

structures d'insertion par l'activité économique

23

adhérents nationaux

103

salarié·e·s dans 12 régions en métropole

+5 en Océan Indien

10

réunions du bureau fédéral

8

conseils d'administration

6

collèges des régions

6

Entr'FAS

1

séminaire salarié·e·s

Un réseau dynamique à la rencontre des adhérents sur tous les territoires

25

groupes d'appui nationaux animés par les chargé·e·s de mission

280

sessions de formation

10

journées nationales

105

webinaires suivis

70

journées régionales ou départementales

+ de 500

commissions thématiques

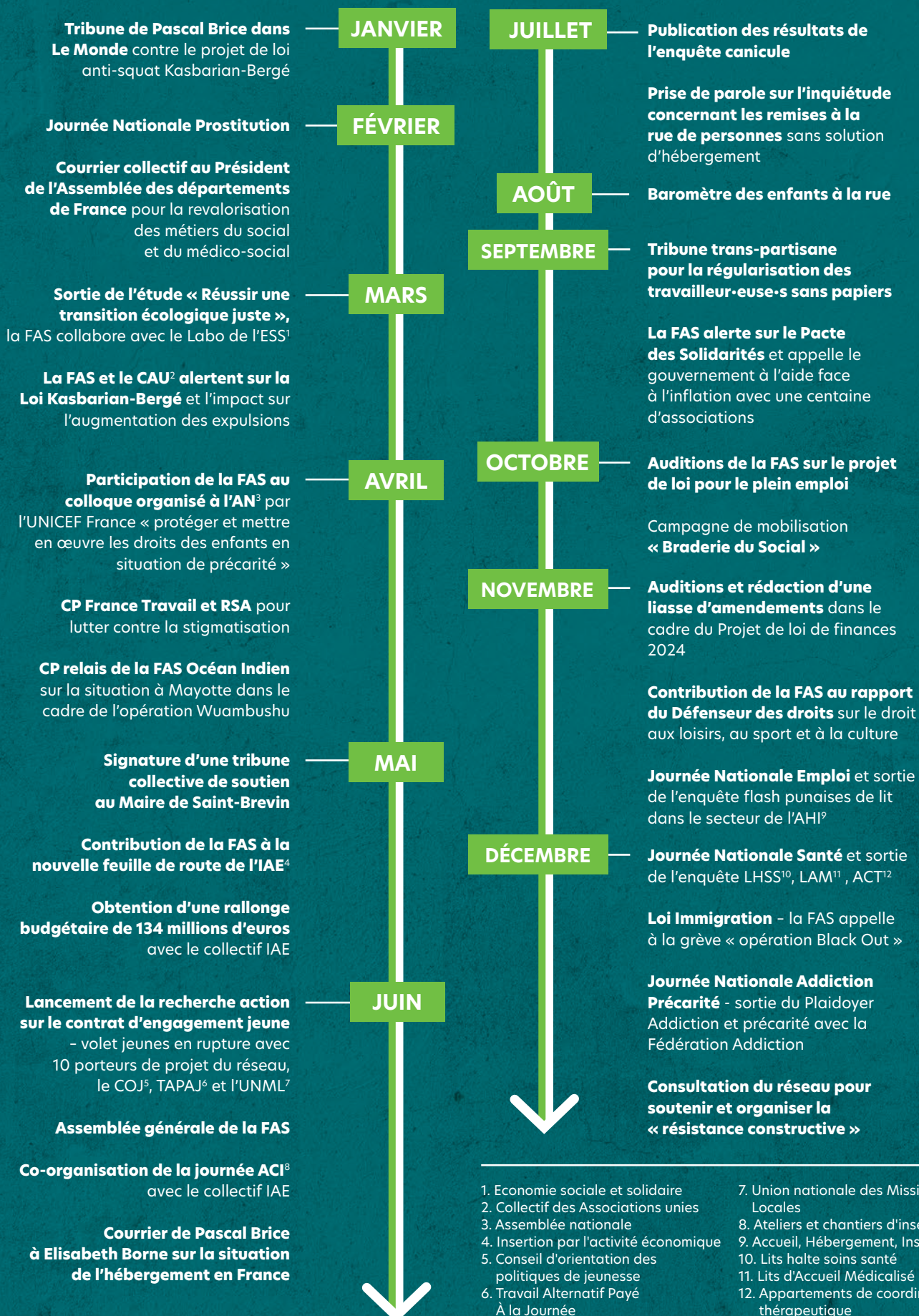
13

participations aux Conseils Régionaux et départementaux des Personnes Accueillies/ Accompagnées (CRPA)

+ de 500

déplacements chez les adhérents

Faits marquants





par **Pascal Brice**,
président de la Fédération
des acteurs de la solidarité

Rapport moral

Année d'action pour la FAS et ses adhérents, 2023 aura été un temps d'inquiétude renouvelée pour la situation des personnes en situation de pauvreté et de précarité au regard de la fragilisation des capacités d'intervention des associations et des tentations croissantes de stigmatisation.

Aux effets dans la durée de la crise sanitaire notamment pour la santé mentale s'est ajoutée la fragilisation de nombreuses personnes du fait de la hausse des prix. Face à cette aggravation de la pauvreté dans le pays les associations ont été affaiblies par la hausse non compensée des coûts ainsi que par l'aggravation des difficultés de recrutement de travailleurs sociaux. Tout comme celle de la construction de logements sociaux, celle du travail social s'est amplifiée. La discussion du projet de loi de finances a été l'occasion de défendre les moyens budgétaires dévolus à la lutte contre la pauvreté au moment où l'annonce d'un Pacte des solidarités a permis la poursuite de l'essentiel des actions financées au titre de la stratégie de lutte contre la pauvreté – y compris la prolongation de programmes comme Convergence, SEVE ou Respirations – mais a confirmé l'absence de volonté de lutter contre l'enracinement de la pauvreté en France.

Dans un tel contexte, la FAS a amplifié ses efforts pour accompagner ses

adhérents, à mieux faire connaître ces difficultés. Un travail a été lancé avec la ministre des Solidarités après rencontre avec les acteurs de la FAS pour tenter de débureaucratiser le travail social.

Le renforcement du réseau des FAS nationale et régionales s'est amplifié sous l'égide des instances élues et des salarié-es pour mieux répondre aux attentes. Une série de recours juridiques contre des décisions préfectorales attentatoires à l'Inconditionnalité de l'accueil ont été portés. Les travaux internes d'harmonisation budgétaire et comptable poursuivis.

La fin de l'année 2023 a été marquée par la confirmation d'un changement d'orientation des politiques publiques. Dès le cours de l'année en dépit des positions constructives adoptées par la Fédération, a dû être constatée l'absence de mise en œuvre des conditions de réussite de l'accueil de personnes étrangères partout en France, tout comme le retour de la gestion au thermomètre de l'hébergement et le refus du gouvernement de reprendre la discussion d'une programmation pluri-annuelle de la rue, à l'hébergement et au logement interrompue depuis 2022. L'absence de volonté de s'attaquer aux causes structurelles du sans abris n'a pu que contribuer à la hausse du nombre de personnes à la rue en dépit des efforts consentis par

les pouvoirs publics. La présence d'enfants à la rue a notamment été portée à la connaissance du grand public par la fédération avec ses partenaires du Collectif des Associations Unies (CAU) et l'UNICEF. Soucieuse d'élargir la base de son action la FAS a poursuivi son rôle moteur au sein d'un « collectif de l'Insertion par l'Activité Économique » afin de défendre sa contribution à un plein emploi solidaire. Cette perspective est aussi celle qui a inspiré la FAS dans sa participation aux consultations et au débat parlementaire sur la loi travail, avec une vigilance toute particulière sur les conditions de sa mise en œuvre pour les bénéficiaires du RSA et avec les acteurs de l'IAE. La Fédération a également poursuivi son engagement au sein de TZCLD (Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée).

La fin de l'année 2023 a été marquée par une bascule de l'orientation gouvernementale vers la stigmatisation des personnes en précarité. Le vote de la loi immigration, en dépit de plusieurs mois d'efforts de la FAS auprès des parlementaires pour favoriser une alternative digne et organisée pour l'accueil des étrangers, a marqué l'affirmation de mesures hostiles à l'accueil et à l'intégration des étrangers dont la censure par le conseil constitutionnel n'a pas éteint une tonalité pernicieuse pour la cohésion du pays et les conditions d'action des associations. Sans apporter la moindre réponse aux exigences d'organisation de l'accueil et de l'intégration. Depuis lors une tonalité de plus en plus stigmatisante s'est installée à l'égard des bénéficiaires du RSA ou des chômeurs en fin de droits, sans apporter aucune réponse à la crise – réelle – d'une partie des classes moyennes. La FAS a veillé durant cette période à la réactivité de son positionnement dans l'espace public comme à celle de la consultation et à l'information de ses adhérents par ses publications et la tenue de webinaires.

Ces éléments ont conduit à l'élaboration d'une stratégie de vigilance et de mobilisation qui va continuer à s'enrichir et à guider l'action de la FAS, dans le cadre de son projet fédéral, pour répondre aux besoins croissants des acteurs de la solidarité confrontés aux tentations de l'oubli ou de la stigmatisation des personnes en difficultés.

par **Nathalie Latour**,
directrice générale de la Fédération des
acteurs de la solidarité



Perspectives

L'année 2023 s'est terminée sur le choc du vote de la loi immigration. La décision du conseil constitutionnel, pour laquelle nous sommes largement mobilisés dans le cadre des recours, nous a apporté du répit.

Cependant 2024 s'annonce une année dure: durcissement des conditions du RSA, de l'accès à l'assurance-chômage, du droit au logement social, de la justice des mineurs. Elle marque une étape supplémentaire dans la stigmatisation des personnes les plus précaires et les plus vulnérables.

À l'heure où nous bouclons ce rapport annuel, à la veille des élections européennes, le contexte de nos actions de solidarité est plus tendu que jamais.

Face à cette situation inédite de crises et de crispations cumulées, la FAS agit sur tous les fronts en application de son Projet fédéral, au niveau national et régional, et avec l'adoption, en février, d'un grand Plan de vigilance et de mobilisation pour lutter contre la pauvreté. Élaboré grâce à une très forte participation (plus de 640 répondants à la concertation, plus de 1600 participations aux webinaires), il renforce notre dynamique collective sur 4 axes majeurs:

→ **L'animation du réseau:** plus de 1000 personnes ont participé aux webinaires sur la compréhension de l'impact de la loi immigration, plus de 600 aux webinaires sur les enjeux de santé mentale et plus de 250 à la journée « droits des femmes en situa-

tion de précarité » organisée en début d'année, qui a éclairé notamment la précarisation des mères isolées.

→ **Les relations avec les pouvoirs publics nationaux et régionaux:** nous avons posé un cadre de dialogue exigeant et transparent avec les pouvoirs publics pour tenter de sortir du renvoi permanent des personnes précarisées et des associations à leur propre responsabilité. Documenter avec précision les écarts entre les annonces, les objectifs poursuivis et la réalité des mesures est indispensable dans la période. Nous avons grâce à vos remontées pu éclairer avec précision l'impact du plan Grand froid et nous n'avons pas relâché la pression en demandant avec insistance « où sont passés les 120 millions d'euros ? » promis à trois reprises publiquement par trois ministres différents pour répondre aux besoins de plusieurs milliers de personnes à la rue dont des enfants.

→ **Les actions de communication:** être audible dans le chaos de l'information est crucial pour faire connaître nos actions et renforcer notre influence. Sous le nouveau slogan #lasolidaritepaslechaos, nous avons intensifié notre prise de parole sur les réseaux sociaux, notamment le 1^{er} mai, pour fêter le travail social et affirmer notre rôle fondamental pour la cohésion nationale. Cette campagne digitale a battu tous nos records d'audience sur LinkedIn ! Nous avons aussi alerté le public par des tribunes publiées dans la presse, dénonçant les incohérences budgétaires, puis le détricotage de la loi relative au solida-

rité et au renouvellement urbains puis les conséquences dramatiques de la suppression annoncée de l'aide médicale de l'État.

→ **La mobilisation collective:** avancer groupé-es est évidemment notre force et le levier de nos succès. La FAS s'est associée à plusieurs actions collectives pour créer l'adhésion du plus grand nombre et utiliser le levier de l'action juridique car il s'agit bien d'un enjeu de droits. Dans la suite des recours sur l'inconditionnalité de l'accueil lancés en 2023, plusieurs recours en justice sont déposés contre la puissance publique ou vont l'être, avec le collectif SolidariteEnDanger et avec le Collectif des Associations Unies. Une pétition a été mise en ligne à la mi-mai 2024 sur le site de l'Assemblée nationale pour provoquer un débat parlementaire sur le financement des métiers de l'humain: nous avons besoin de 500 000 signatures !

Point d'orgue de notre Plan de vigilance et de mobilisation, les Journées du travail social organisées à Nancy les 24 et 25 septembre sont une occasion unique de nous rassembler et de nourrir la réflexion collective sur l'avenir. Demain, nous aurons besoin de tous et toutes, professionnel·les, bénévoles et personnes accompagnées, pour peser avec force pour préserver les politiques de solidarités. De nouvelles formes de mobilisations collectives sont à inventer. Ensemble.

Merci de votre engagement et de votre confiance, la FAS sera toujours à vos côtés.

AXE 1

Conquérir de nouveaux droits et rendre effectifs les droits existants



La FAS engagée pour la prévention et l'accès aux soins

Les questions de santé et de précarité sont intimement liées: la précarité est un facteur aggravant des problèmes de santé et constitue un obstacle à l'accès au système de santé, tout comme les problèmes de santé empêchent trop souvent les personnes en situation de précarité de trouver un logement, un emploi, etc. Pour répondre à ces besoins, différentes structures interviennent auprès de ces publics dont les LHSS¹, les LAM² et les ACT³. Une enquête a été menée en 2023 totalisant 104 réponses de 85 établissements répartis sur tout le territoire. Afin de prolonger cette dynamique et partager notre plaidoyer, la FAS a organisé le 5 décembre la Journée Nationale sur l'Accès aux soins des personnes en situation de précarité réunissant près de 130 participant·e·s.

- 1. Lits halte soins santé
- 2. Lits d'accueil médicalisés
- 3. Appartements de coordination thérapeutique

Retour sur la Journée Nationale Prostitution 2023

Cette journée à destination des professionnel·le·s du réseau de la FAS a rencontré un franc succès. Lors des tables rondes et des ateliers, celles et ceux-ci ont pu échanger sur les besoins, présenter des dispositifs innovants et interroger leurs pratiques professionnel·le·s au regard de l'évolution des phénomènes prostitutionnels et des publics concernés, notamment concernant les mineur·e·s victimes de prostitution.

Malgré des avancées certaines, les professionnel·le·s constatent unanimement que les moyens alloués demeurent bien en deçà des objectifs et engagements politiques affichés pour permettre aux personnes le souhaitant de pouvoir s'inscrire dans un parcours de sortie de la prostitution et bénéficier d'un accompagnement social global spécialisé.



Retour sur la Journée Nationale Addiction et Précarité

Le 19 décembre, en partenariat avec la FA¹, la FAS a organisé une Journée Nationale sur la thématique Addiction et précarité. En partant des politiques publiques à l'œuvre, des adaptations possibles et des pratiques déjà identifiées, plus de 200 personnes ont poursuivi la réflexion engagée depuis plus de 12 ans pour favoriser un accompagnement adapté aux besoins des personnes en situation d'addiction.

A cette occasion un plaidoyer, né de l'observation et de l'analyse des pratiques de terrain, fruit de l'engagement des équipes professionnelles a été présenté. Articulé autour de quatre axes, il traduit la volonté de contribuer à une société plus inclusive et adaptée aux besoins de chacun·e.

- 1. Fédération Addiction

Zoom sur MAAA'Elles

Le projet MAAA'Elles¹, clôturé en 2023, a confirmé la nécessité d'améliorer l'accompagnement des femmes en situation de précarité et d'addiction, encore sous-représentées au sein des accueils de jour, en s'appuyant sur leurs besoins spécifiques. Formations/sensibilisations, actions de RDR², mises en œuvre de partenariats efficaces, ont été permis grâce à l'investissement des équipes, le co-accompagnement de la FAS et de la FA³ et le soutien financier du FLCA⁴. MAAA'Elles a aussi souligné le rôle central des accueils de jour, entre lieu de passage et lieu de vie.

- 1. Mission d'Accompagnement et d'Accueil - Addiction pour elles
- 2. Réduction des risques
- 3. Fédération addiction
- 4. Fonds de lutte contre les addictions

La FAS est généraliste mais en matière d'articulation des projets, on prend en considération les spécificités sur certaines pratiques. C'est ce qui fait notre différenciation.

PASCAL FRAICHARD,
CO-PRÉSIDENT GAN SANTÉ

« **La transition écologique est un impératif, une épreuve mais aussi et d'abord une formidable occasion de retisser le lien social, indissociablement d'un autre rapport à la nature comme nous y engageait Bruno Latour, le moment de transformer notre économie, de faire prévaloir des logiques de coopération pour le bien commun. La transition écologique n'est pas qu'une issue de secours, c'est un projet de vie en commun dans lequel toutes et tous doivent avoir leur place selon leurs envies et capacités et pour lequel chacun doit pouvoir s'exprimer et contribuer.** »

PASCAL BRICE, PRÉSIDENT DE LA FAS

Contribution à la transition écologique au sein des établissements



74 %

des structures estiment
participer à la transition écologique

Accompagnement de la FAS en faveur de la transition écologique



78 %

des structures souhaitent être
accompagnées par la FAS pour
la mise en œuvre de la transition écologique

Temps de sensibilisation en interne



42 %

des structures indiquent avoir mené
des temps de sensibilisation pour
les salarié.e.s et les personnes accompagnée.e.s

Étude du Labo ESS « Réussir une transition écologique juste »

La FAS a collaboré avec le Labo de l'ESS¹, think tank spécialisé dans la réalisation d'études sur le thème des transitions économiques, sociales et écologiques. Pendant un an, Pascal Brice a dirigé le groupe de travail de l'étude sortie le 14 mars 2023. L'étude propose plusieurs recommandations pour garantir une transition écologique plus juste notamment en intégrant le concept de transition juste dans les politiques publiques relatives à l'ESS, en réalisant des études d'impact sur les effets des politiques publiques auprès des ménages les plus modestes ou encore en allouant une partie des financements européens issus du MTJ² pour les acteurs de l'ESS.

1. Économie sociale et solidaire
2. Mécanisme pour une transition juste

Enquête sur la Transition Écologique

Dans un contexte de crise énergétique et d'inflation globale impactant fortement les personnes vulnérables, il paraît urgent de mettre en exergue les solutions de transition écologique et de justice sociale pour les pérenniser et impulser un changement de pratiques sur le long terme.

Dans le cadre de son projet fédéral 2022-2027, la FAS s'est saisie de cette thématique et a lancé une enquête du 1er novembre 2022 au 31 janvier 2023 pour identifier et promouvoir les pratiques au sein de son réseau.

Les résultats de cette enquête ont souligné un besoin croissant de soutien de la part de la FAS pour aider les structures dans leurs efforts pour mettre en œuvre la transition écologique afin de surmonter les difficultés variées qu'elles rencontrent.



↑ Fonds FDJ - Halte Femmes - ©Julien Le Berre

Zoom sur **Le fonds Alimentation et Droits des femmes**

Dans un contexte d'inflation et de crise du logement qui aggrave la situation des personnes en situation de précarité et met en grande tension les associations qui les accompagnent, la FDJ¹ et la FAS ont souhaité continuer à approfondir leur partenariat autour de la question de prévention des vulnérabilités des personnes accompagnées par les adhérents de la Fédération en créant un fonds financé par la FDJ.

8 projets ont été soutenus sur l'axe Alimentation priorisant la qualité, le développement durable, la production via l'insertion par l'activité économique et respectant les choix alimentaires des personnes ainsi que 9 actions de promotion de l'autonomie des femmes et d'amélioration de leurs conditions de vie.

Maison des femmes

Dans le cadre du nouveau « plan égalité entre les femmes et les hommes 2023 - 2027 », le gouvernement a annoncé la création dans chaque département d'une structure médico-sociale de prise en charge globale des femmes victimes de tous types de violences, adossée à un CHU². La Fédération a lancé un groupe de travail avec ses adhérent·e·s engagé·e·s dans leurs créations, pour élaborer des recommandations à destination des pouvoirs publics, afin que celles-ci puissent proposer un accompagnement médico-psycho-social adapté et individualisé aux besoins de chaque femme victime de violences.

-
1. La Française des jeux
 2. Centre hospitalier universitaire

Focus sur les violences exercées contre les femmes en situation de migration

Dans le cadre de la journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes du 25 novembre dernier, la FAS a réalisé un focus sur les violences exercées contre les femmes en situation de migration. Qu'elles soient en demande d'asile, en voie de régularisation ou disposant d'un titre de séjour elles ont en commun de quasiment toutes subir des violences liées à leur genre, et plus particulièrement des violences sexuelles. C'est ce que nomment les associations spécialisées « continuum » de violences.



Plaidoyer sur la Loi Immigration

À l'occasion de l'examen du projet de loi pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, la Fédération des acteurs de la solidarité a poursuivi son travail de plaidoyer parlementaire, afin d'obtenir du législateur des modifications des orientations gouvernementales, puis la suppression des ajouts sénatoriaux les plus controversés.

Ainsi, la FAS a été auditionnée par les rapporteur·e·s de chaque chambre, tout en animant un groupe transpartisan de parlementaires, afin de garantir - en outre - la création d'un dispositif de régularisation pour motif professionnel dans les métiers en tension (article 3 dans le projet de loi initial).

À la suite des débats au Sénat et face à un texte sérieusement durci, la Fédération a recensé auprès des député·e·s les dispositions qu'elle souhaitait voir disparaître du texte. À ce titre, la FAS s'est mobilisée contre le remplacement de l'AME¹ par une aide médicale d'urgence,

la remise en question du principe d'inconditionnalité de l'accueil en hébergement d'urgence, le rétablissement du délit de séjour irrégulier ou l'interruption de la prise en charge des soins au titre de la PUMA² pour les déboutés du droit d'asile.

Ce travail de plaidoyer a résolument été une œuvre collective, dans le sens où la FAS a collaboré avec plusieurs de ses partenaires pour proposer des modifications de texte au Sénat, puis à l'assemblée nationale. Citons par exemple les amendements relatifs à l'interdiction de la privation de liberté des familles avec mineurs de 16 ans dans tous les lieux de rétention administrative. Par ailleurs, plusieurs amendements déposés par les parlementaires mentionnent explicitement les apports de la Fédération.

Malgré la déception de l'adoption du projet de loi, la FAS poursuit sa mobilisation pour le respect et l'acquisition des droits des étrangers.

1. Aide Médicale d'État
2. Protection universelle maladie

Retour sur les actions juridiques de la FAS

À la suite du vote du texte issu de la commission mixte paritaire par les deux assemblées, la Fédération des acteurs de la solidarité a proposé un décryptage juridique des dispositions susceptibles de concerner ses associations adhérentes.

Elle s'est ensuite impliquée, avec d'autres acteurs associatifs, dans le travail collectif coordonné par un groupe d'universitaires en vue de la rédaction de plusieurs « contributions extérieures » devant le Conseil constitutionnel. Également appelée « porte étroite », l'objectif d'une contribution extérieure est de présenter au Conseil constitutionnel, avant qu'il ne se prononce sur un projet de loi, les arguments juridiques pour défendre la constitutionnalité ou l'inconstitutionnalité de tout ou partie des dispositions dudit projet.

La FAS a été associée, avec la Fondation Abbé-Pierre, à la rédaction de la porte étroite « protection sociale et

hébergement d'urgence ». Elle a aussi soutenu et signé les portes étroites « asile » et « étrangers malades ».

À la suite de la décision du conseil constitutionnel et de la promulgation du texte, la FAS a proposé à ses adhérents plusieurs temps d'analyse :

- un décryptage de la décision du Conseil constitutionnel.
- un décryptage des dispositions entrées en vigueur susceptibles de concerner les thématiques couvertes par la FAS.
- un webinaire d'analyse consacré au texte.
- une foire aux questions (FAQ) issue des questions posées lors du webinaire.
- des interventions auprès de conseils d'administration régionaux ou de commissions régionales.

La FAS assure par ailleurs un suivi attentif des actes d'application de la loi (décrets, arrêtés, circulaires) et se réserve la possibilité de les contester au contentieux si elle le jugeait nécessaire.

Loi Immigration : les actions de communication de la FAS

Après l'adoption de la loi immigration le 19 décembre 2023, la FAS, gravement préoccupée pour le respect des principes de solidarité s'est fortement mobilisée par des démarches nécessaires à l'examen par le Conseil constitutionnel de mesures contraires aux principes fondamentaux de solidarité. Ces dernières ont été appuyées largement par des actions de communication d'ampleur dans la presse et sur les réseaux sociaux sur les points décisifs que sont le respect de l'inconditionnalité de l'accueil dans l'hébergement d'urgence, l'accès aux prestations sociales pour l'intégration, l'accès aux soins et la liberté d'exercice de la solidarité.



AXE 2

Construire la solidarité à partir des personnes et des territoires



Zoom sur **Respirations :** **un programme** **pour construire** **« des alternatives** **désirables** **et innovantes »**



Le programme Respirations vise à développer, sur tout le territoire hexagonal et l'île de La Réunion, des actions favorisant l'accès aux pratiques culturelles et scientifiques auprès des personnes en situation de grande précarité comme un outil de citoyenneté et d'émancipation. Co-portés depuis 2019 par la Fédération des acteurs de la solidarité et des associations Cultures du Cœur et Les Petits Débrouillards, le programme a accompagné plus de 200 projets innovants soit plus de 140 000 participations. Le 5 et 6 octobre 2023 ont eu lieu les 5^e Rencontres Inter-Régionales du programme à Paris. Ces deux jours ont permis de renforcer la communauté Respirations sur les territoires, mobiliser les acteurs sur les territoires en développement, et réaffirmer l'identité du programme par la production d'une déclaration commune enregistrée.

Bilan Vacances **pour Tou·te·s 2023**

En 2023, la FAS a soutenu 355 projets pour 2270 personnes en situation de précarité dans 120 structures qui ont bénéficié d'une aide par le biais du dispositif « Vacances pour Tou·t·e·s » financé par l'ANCV¹. Nous continuons à recevoir des retours très positifs de la part des personnes concernées et des intervenants sociaux : les vacances permettent un véritable temps de décompression et de renouer les liens familiaux et amicaux.

CONCOURS-PHOTOS 2023

Cette année, nous avons reçu 49 candidatures. Chaque prix a été récompensé de 300€ en chèques-vacances.

Les lauréats :

- La photo la plus drôle : association HABITAT INSERTION
- La photo coup de cœur : association EOLE
- La photo inspirante : association SAUVEGARDE DU NORD
- Le plus beau témoignage vidéo : association ADAMAL

1. Agence Nationale pour les Chèques-Vacances



↑ Journée Nationale Emploi

Retour sur les **travaux du GAN** **Participation**

Le groupe d'appui national (GAN) Participation est un espace d'échange, de réflexion et de construction de projets. Il permet de porter les enjeux de la participation au sein du réseau. C'est aussi un espace de représentation pour et par les personnes concernées. Ainsi, à l'occasion de la Journée Nationale Emploi du 22 novembre 2023, la FAS a sollicité le GAN Participation pour en construire le programme et intervenir sur le sujet de l'accompagnement des personnes demandeuses d'emploi et des enjeux qui en découlent pour elles. Les membres du GAN ont saisi cette occasion pour travailler le recueil et la construction de cette intervention et, par l'intermédiaire d'un de ses représentant·e·s, c'est la parole d'un collectif qui a été partagée lors de cette journée.

INTERVIEW

Gaylord Chapuis

Gaylord Chapuis est le premier travailleur pair à avoir intégré le conseil d'administration de la FAS nationale, au sein du collège « intervenant social/travailleur social » en 2023. Nous l'avons interrogé sur les motivations qui l'ont incité à candidater : « J'ai postulé au CA car il me semble qu'une partie des enjeux sociaux futurs se jouent de cette place. Cela me permet de comprendre le fonctionnement de la matrice à un plus haut degré et, en tant que travailleur pair ayant connu la grande précarité, j'espère y apporter un regard particulier, une clairvoyance pratique. »



Journée Nationale Emploi : partir du terrain pour répondre aux besoins des personnes et relever les défis sociétaux et environnementaux

La FAS a organisé le 22 novembre sa Journée Nationale Emploi autour des enjeux d'innovation et de transition écologique et sociale, dans un contexte de réforme de l'accompagnement des demandeurs d'emploi et des bénéficiaires du RSA.

La journée a ainsi permis de porter la nécessité de l'évaluation et de l'apprentissage à partir des expérimentations réalisées par les associations, qui permettent de co-construire les politiques publiques. Les enjeux en matière de transition écologique et de justice sociale ont pu être partagés, illustrés par des SIAE¹ engagées dans les filières du réemploi notamment.

Il a été rappelé combien les enjeux d'évolution et de transformation devaient être nourris par les actions de terrain et les savoirs expérimentaux appelant à une coopération avec les associations, les professionnel-le-s, les personnes concernées et le monde économique.

1. structures de l'insertion par l'activité économique

Zoom sur Naissance du Collectif IAE et mobilisation pour les ACI

À l'initiative de la FAS, les neuf réseaux de l'IAE¹ se sont constitués en un « Collectif IAE », réuni pour la première fois le 15 février à Paris, pour amplifier leur mobilisation commune au service d'un retour à l'emploi pérenne des personnes qui en sont éloignées.

Cette dynamique collective s'est également déclinée plus spécifiquement autour des ACI², avec l'organisation d'une Journée Nationale dédiée le 22 juin.

1. Insertion par l'activité économique
2. Ateliers Chantiers d'Insertion

Retour sur le programme SEVE Emploi



SIAE ET ENTREPRISES
VERS L'EMPLOI

Ce programme a été renouvelé en 2023 dans le cadre de l'axe 2 intitulé « Amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous » du Pacte des solidarités.

60 nouvelles SIAE¹ ont été sélectionnées pour se former à la médiation active tandis que 70 SIAE formées les années précédentes ont prolongé leur engagement en proposant des actions d'accompagnement dans l'emploi.

SEVE Emploi publie en 2023 les résultats et les chiffres clés de son évaluation qui permettent de replacer au centre de l'accompagnement des salarié-e-s en transition professionnelle. La notion d'emploi durable et la relation aux entreprises sont intégrées dès leur recrutement. Cette évaluation prend place dans le cadre de la phase d'essaimage du programme (2020 à 2022) et a permis au consortium de 3 cabinets – Orseu, Itinere Conseil et Dictys Conseil – d'établir des liens directs entre accompagnement des professionnel-le-s de l'IAE² et multiplication des opportunités professionnelles pour les salarié-e-s en transition. De plus, les évaluateurs ont constaté que les transformations opérées par SEVE se font au bénéfice d'un lien plus fort avec les employeurs du territoire et d'un changement de regard sur ce secteur.

Aujourd'hui le programme SEVE Emploi c'est près de 2 000 professionnel-le-s formés dans 412 SIAE en France métropolitaine, Corse et île de la Réunion.

1. structures de l'insertion par l'activité économique
2. Insertion par l'activité économique

AXE 3

Développer les coopérations et promouvoir les dynamiques associatives



FILE et Maraud'IN en 2023



Le FILE¹, financé par la Fondation JM Bruneau a soutenu 95 projets pour près de 450 000 €, sur une grande diversité d'actions : emploi, accueil et hébergement, accès aux droits et au numérique, actions éducatives et socio-culturelles...

Le projet Maraud'IN, soutenu par la Fondation Afnic, le Groupe FDJ² et la Fondation Bruneau a permis de former 200 intervenants de 20 associations à la médiation numérique et de les équiper en matériel. Cette action a fait l'objet d'un rapport d'évaluation et d'un guide de sensibilisation accessibles sur le site de la FAS.

- 1. Fonds initiatives locales contre l'exclusion
- 2. Française des jeux

Zoom sur le collectif Cause Majeur !

Depuis 2019, la FAS est membre du collectif Cause Majeur !, rassemblant des associations, collectifs et personnalités qualifiées. L'ensemble des membres partagent un objectif : l'élaboration et la mise en œuvre de réponses concrètes pour mettre fin aux sorties sans solution de l'ASE⁴ et la PJJ⁵. En 2023, ce collectif s'est mobilisé avec Repairs en diffusant une campagne pour sensibiliser le grand public et alerter le gouvernement sur les situations de ruptures encore trop fréquentes rencontrées par les jeunes majeurs malgré la promulgation de la loi du 7 février 2022. À l'occasion du premier anniversaire de cette loi, Cause Majeur ! a publié les résultats d'une enquête qui révèlent que la loi n'est pas pleinement effective et que des disparités territoriales persistent. Cause Majeur ! continue de se mobiliser auprès des autorités publiques avec des propositions visant à prévenir les ruptures de parcours et à sécuriser les jeunes dans leur passage à l'âge adulte.

Le service civique



En 2023, une centaine de volontaires était engagés au sein du réseau via l'agrément de la FAS. Ils soutiennent principalement des actions autour de la culture, des sports et loisirs, de l'accès aux droits et au numérique, de l'apprentissage du français ainsi que du soutien scolaire. En contact rapproché avec les professionnel·le·s, les bénévoles et les personnes accompagnées, leurs profils variés et leur engagement ont un impact positif sur le public bénéficiaire. Un véritable tremplin pour leurs projets personnels et professionnels à venir.

Retour sur les travaux européens

En 2023, la FAS a continué de s'investir dans les réseaux européens. Avec la FEANTSA¹, la FAS a rencontré à Bruxelles des députés européens et l'équipe organisatrice de la plateforme EPOCH². La FAS était présente au forum annuel de la FEANTSA à Stockholm en animant un atelier avec le Samusocial Belge sur « Régir le droit à l'hébergement des demandeurs d'asile en Europe ». Avec EAPN³, la FAS a collaboré sur la production d'outils afin de mobiliser les personnes accompagnées autour des élections européennes.

Le programme Erasmus + pour l'éducation des adultes et la FAS ont organisé 2 webinaires afin d'encourager les structures adhérentes à se saisir de ce programme. Les structures de solidarité ont accès à ces financements pour des actions de formation « non-formelle » qui permettent, via l'apprentissage et l'acquisition de connaissance, d'enrichir leurs pratiques, de s'inspirer entre partenaires européens ou d'apporter une réponse commune à une problématique partagée.

- 1. Fédération européenne des associations nationales travaillant avec les sans-abris
- 2. Plateforme Européenne de lutte contre le sans-abrisme
- 3. Réseau Européen de lutte contre la pauvreté
- 4. Aide Sociale à L'Enfance
- 5. Protection judiciaire de la jeunesse



↑ Journée USH

Zoom sur Journée USH / FAS

Le 19 septembre 2023, la FAS a coorganisé avec l'USH¹ et la FNAR² Hlm un séminaire intitulé « Le Logement d'Abord - Quelles perspectives dans les territoires ? ». Cette démarche s'inscrit dans la continuité d'un partenariat de longue date entre les acteurs du logement social et de l'accompagnement. Face aux défis qu'il reste à relever pour lutter contre le sans-abrisme, ce séminaire a permis de réaffirmer l'importance de la coopération, du partage d'expériences et de pratiques, dans la mise en œuvre du second Plan Logement d'Abord.

- 1. Union sociale pour l'habitat
- 2. Fédération nationale des associations régionales

Le cahier des charges du placement à l'extérieur

La FAS, Citoyen et Justice, Emmaüs et la FARAJEJ¹ ont participé à un groupe de travail à la DAP² relatif à la mise à jour du référentiel du placement à l'extérieur; apportant leurs expertises communes et complémentaires. La coopération entre la DAP et les têtes de réseau s'est poursuivie dans le cadre d'un groupe de travail. Cela contribue à la définition de positions et de préconisations communes portées auprès de la DAP pour valoriser l'expertise des adhérents dans l'accompagnement social de ce public.

- 1. Fédération Des Associations Réflexion-Action, Prison Et Justice
- 2. Direction de l'administration pénitentiaire

Action collective avec l'UNICEF

À l'occasion du baromètre « Enfants à la rue » d'août 2023 avec l'UNICEF, la FAS a engagé un travail de sensibilisation auprès des parlementaires. Ce plaidoyer a débuté par la présentation du baromètre, le 4 octobre, devant le Groupe d'études « pauvreté, précarité, non-recours aux droits et sans-abri » de l'assemblée nationale. Il s'est poursuivi par la publication d'une tribune transpartisane appelant à mettre fin au sans-abrisme des enfants, puis d'une conférence de presse le 17 octobre, à l'assemblée nationale.

Les recherches actions

Dans le cadre de l'axe 3 et de l'axe 5 de son projet fédéral, la FAS a lancé plusieurs recherches-actions en 2023 :

L'une d'entre elles concerne le Contrat Engagement Jeune - Jeunes en rupture (CEJ-JR). Cette recherche-action est menée avec l'Agence nouvelle des solidarités actives (ANSA) et a abouti à la publication d'un rapport intermédiaire en février 2024. Celui-ci exprime la nécessité de pérenniser le dispositif, après la levée de certains freins. Le rapport définitif est attendu pour la fin de l'année.

Une deuxième recherche-action porte sur les innovations démocratiques du tissu associatif.

Elle est portée par le sociologue Jean-Louis Laville et Cose Comune. L'objectif de ce travail est d'enrichir un argumentaire dans le cadre des dispositions concernant l'évaluation des établissements sociaux et médico-sociaux. Les conclusions sont attendues pour la fin de l'année également.

Enfin, la FAS conduit à une dernière recherche-action « Renforcer l'accès à l'Insertion par l'Activité Economique (IAE) des personnes accompagnées dans les structures de l'Accueil Hébergement Insertion (AHI) ». Cette recherche-action est menée avec Fors Recherche Sociale. L'objectif de celle-ci est de mieux cerner les mécanismes freinant ou favorisant l'orientation et l'accès à l'IAE des personnes accompagnées dans le secteur de l'AHI. Ces conclusions ont été rendues à la fin de l'année 2023.

AXE 4

Soutenir et promouvoir le travail social



Enquête Travail Social en Normandie

La FAS Normandie a mené une enquête auprès de 123 travailleurs sociaux pour comprendre les défis du secteur. Les résultats montrent des salaires bas, des conditions de travail précaires, un cadre de travail de plus en plus rigide, et des difficultés de recrutement. Cette situation reflète le désintérêt croissant pour le travail social. La FAS compte utiliser ces données pour guider ses actions futures et sensibiliser sur la nécessité de valoriser ce secteur essentiel.

Livre blanc du HCTS

La FAS est membre du Haut Conseil du Travail Social (HCTS) et est résolument investie dans le vaste réseau que forment ses comités locaux (CLTSDS): nombreux sont les groupes thématiques, comme en Loire-Atlantique, où la FAS régionale est impliquée aux côtés de l'ensemble des acteur·rice·s (professionnel·le·s, personnes concernées, bénévoles) qui font le travail social. Par sa contribution écrite au Livre Blanc, rappelant les engagements prioritaires qu'elle signalait pour l'avenir du travail social, la FAS s'est positionnée d'emblée dans la perspective des travaux du HCTS. Le document d'analyse produit en décembre 2023, à l'occasion de la remise officielle du Livre Blanc, a illustré le fond de l'engagement de la FAS.



Tribune: « Il nous faut sauver les métiers du lien »

PAR PASCAL BRICE

Qu'est-ce qu'une aide à domicile, une aide-soignante, un éducateur spécialisé ou un assistant familial peuvent bien avoir en commun ?

Ces quatre réalités professionnelles ont comme cœur de métier le lien humain, l'attention à l'autre et le prendre soin. Sans eux, nous serions, aux moments les plus difficiles de nos vies, isolés, laissés-pour-compte, sans aide et sans recours.

Retour sur la journée « Halte à la braderie du social »

En écho à la précarisation d'un nombre croissant de personnes avec la hausse des prix et au manque de moyens alloués aux acteur·rice·s de la solidarité, la mobilisation autour de la « Braderie du social » a été ample le 12 octobre dans les associations, à la rencontre des Français·es, sur les réseaux sociaux et dans les médias.

180 initiatives en France portées par la FAS, ses fédérations régionales, ses adhérents et ses partenaires ont donné à entendre les préoccupations des personnes en situation de pauvreté, ainsi que les entraves à l'action des associations, des travailleur·euse·s sociaux·ales et des bénévoles pour obtenir des réponses à la hauteur des exigences de la solidarité.

Un guide pour mieux orienter les personnes accompagnées vers les SIAE

Depuis 2021, les professionnel·le·s de l'accompagnement social peuvent prescrire des parcours d'insertion aux personnes qu'elles accompagnent. Pour accompagner ces acteurs, un guide pratique a été co-réalisé par la DGEFP¹, le réseau Cocagne et la FAS, dans une approche globale qui questionne l'accompagnement vers l'emploi et l'IAE, en partant des pratiques d'accompagnement et des besoins des personnes concernées.

1. Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle

Culture et Travail Social

Un plaidoyer pour une meilleure intégration de la culture dans l'accompagnement social est adopté en Conseil d'administration de la FAS en janvier 2023, ce qui lance la création d'un GAN¹ Culture. Ce groupe, composé d'adhérents, s'est réuni trois fois en 2023. Il travaille à de meilleures articulations entre le travail social et les droits culturels.

La mission culture de la FAS continue d'être soutenue par le ministère de la Culture, et la DGTDC².

1. Groupe d'Appui National

2. Délégation générale à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

AXE 5

***Développer les connaissances
pour changer le regard
sur la pauvreté
et adapter nos réponses***



La solidarité ou le chaos : l'heure des choix

NOTE PUBLIÉ PAR
LA FONDATION JEAN-JAURÈS

Notre pays est traversé par des fragmentations explosives : sociales, culturelles, identitaires, générationnelles, écologiques et territoriales. Les lourdes difficultés de vie des exclus lorsque plus de 10 millions de personnes vivent dans la pauvreté, la fragilisation des classes populaires et même des classes moyennes, conjuguées à un égoïsme suicidaire des possédants, menacent notre cohésion sociale et démocratique. La stigmatisation des « assistés » et des « étrangers » s'installe...

Pascal Brice, président
et Lou-Jayne Hamida,
vice-présidente - FAS

Enquête canicule 2023

La FAS a sollicité ses adhérents pour alimenter le rapport de la Cour des comptes avec des données sur la situation des personnes précaires hébergées/en logement adapté et/ou sans domicile fixe, ou en situation d'urgence sociale en période de canicule. Plus de la moitié des répondants considère que les dispositions prévues par les pouvoirs publics ne sont pas adaptées, suffisantes et opérationnelles à l'approche de l'été. En plus de la chaleur, la réduction d'effectifs (période estivale) et l'épuisement moral lié à l'impossibilité d'apporter une réponse satisfaisante impactent les salariés et les bénévoles. Ces remontées essentielles pour la Cour des comptes ont donné lieu à 13 propositions de la FAS pour que les 3 mots clés : eau, abri et repos soient mis en œuvre lors de fortes chaleurs.



Baromètre des enfants à la rue 2023

La FAS a publié son 5ème baromètre des enfants à la rue en partenariat avec l'UNICEF. Il alerte sur la situation des familles et enfants sans solution d'hébergement ainsi que sur le contexte de crise du logement. Parmi les 113 000 personnes hébergées le 21 août, plus de la moitié sont en famille et plus de la moitié d'entre elles ont moins de 18 ans. L'hôtel reste la principale réponse apportée aux familles. Malgré les actions engagées par l'État, les personnes en famille en DNP¹ représentent deux-tiers des personnes en DNP et leur nombre a augmenté par rapport à 2022. À quelques jours de la rentrée scolaire, c'étaient 1990 enfants, dont 480 de moins de trois ans, qui étaient sans solution d'hébergement à la suite de la demande de leur famille au 115. Une augmentation très inquiétante de 20 % par rapport à l'année dernière.

–
1. Demandes Non Pourvues

Enquête sans domicile 2025

L'INSEE a poursuivi en 2023 les tests préparatoires et la révision du questionnaire pour l'enquête Sans Domicile qui permettra de mieux connaître les profils, les conditions de vie et les trajectoires des personnes sans domicile et alimenter les bases de données sur les structures d'accueil des personnes sans domicile. La FAS remercie les associations et les personnes accompagnées impliquées. La participation du réseau associatif est déterminante pour la réussite de l'ensemble du projet !

3 enquêtes flash

Les impacts de l'inflation sur le secteur associatif

En mars 2023, dans un contexte général de hausse des charges, la FAS a décidé de lancer une enquête auprès de ses adhérents pour mesurer l'impact de l'inflation dans le secteur associatif. Cette enquête a mobilisé plus de 150 répondants issus des différents secteurs de la lutte contre les exclusions (AHI¹, IAE², DNA³, etc...). Les résultats démontrent que les budgets des associations sont de plus en plus fragilisés avec des hausses des dépenses, liées notamment à l'énergie et à l'alimentation, qui sont partiellement compensées. Ces résultats démontrent également la fragilisation structurelle du secteur associatif, particulièrement bousculé par ailleurs par les successions de crises plus conjoncturelles, et un avenir incertain au tissu associatif.

Les difficultés financières des centres d'hébergement

La FAS a lancé en juin une enquête au sein de son réseau afin d'avoir une visibilité sur les difficultés financières des centres d'hébergement. Cette enquête a mis en évidence l'insuffisance des financements par rapport aux besoins croissants des personnes et une fragilité économique qui tend à s'installer et devient structurelle. Cela a pour conséquences directes une détérioration de la qualité de l'accompagnement social ainsi que des prestations fournies comme l'alimentation proposée aux personnes hébergées. Dans ce cadre, la FAS renouvelle sa demande d'élaboration d'une programmation pluriannuelle de la rue au logement permettant de donner de la visibilité et des marges de manœuvre aux acteurs du secteur AHI¹.

Enquête flash sur les punaises de lit

Dans un contexte général d'infestation par les punaises de lit, la FAS a sollicité son réseau par le biais d'une enquête Flash lancée en fin d'année 2023. Les punaises de lit sont un fléau en matière de santé publique. Il est avéré que ces nuisibles génèrent de réels troubles (eczéma, troubles dépressifs, traumatismes). Les résultats de l'enquête FAS ont confirmé la recrudescence des foyers d'infestation de punaises de lit dans le secteur AHI¹. Elle a rendu visible l'ensemble des actions préventives et curatives qui incombent aux structures. La FAS a pu porter des préconisations auprès de l'État et des parlementaires afin de favoriser la prévention et le traitement des punaises de lit. Elle souligne la nécessité qu'une politique sanitaire d'envergure puisse prévenir et contenir la prolifération des punaises de lit sur le territoire.

—

1. Accueil, Hébergement, Insertion
2. Insertion par l'activité économique
3. Dispositif national d'accueil

AXE 6

Faire Fédération : renforcer le fonctionnement entre FAS régionales et le national



Déclinaison du projet fédéral en région

Plusieurs FAS régionales ont travaillé sur la déclinaison du projet fédéral. Par exemple, la FAS Grand Est a réuni ses adhérents à Strasbourg, Epinal et Reims afin de travailler collectivement sur le projet fédéral régional. Ce projet définira les axes de leur activité pour les prochaines années. À la suite d'un travail collaboratif entre les membres du conseil d'administration et l'équipe salariée, la FAS AURA a publié son projet stratégique 2023-2027.

Lancement des travaux pour un système d'information partagé

L'axe 6 du projet fédéral de la FAS vise à « développer une base de données des adhérents et un système d'information communs au sein du réseau pour faciliter le partage d'information et la transparence ». Une équipe projet, composée d'élus et de salarié-e-s des FAS nationale et régionales, a travaillé à sa réalisation, accompagnée par un assistant à maître d'ouvrage. À la suite de ces travaux, le conseil d'administration de décembre a validé la charte projet et le calendrier de mise en œuvre.

Retour sur le séminaire INTERFAS

133 salarié-e-s des FAS régionales et nationales se sont réunis les 12 et 13 janvier 2023 à Dourdan pour le séminaire INTERFAS. Cet événement, co-construit par les FAS régionales et nationales, visait à favoriser les rencontres et à promouvoir les échanges de bonnes pratiques. En lien avec l'axe 6 du projet fédéral « Faire Fédération », le séminaire a permis de travailler sur des sujets prioritaires communs à travers 10 ateliers. Les contributions ont été regroupées pour établir une feuille de route partagée. Depuis, des actions concrètes ont été réalisées, tels que des espaces partagés, des webinaires techniques, des améliorations dans le processus d'enquête et de recueil de donnée etc. Ce séminaire a été un véritable catalyseur de synergies et de coopérations au sein de notre Fédération, guidant nos actions au quotidien.

Retour sur les séminaires d'intégration et les sessions d'immersion

La FAS a organisé fin 2023 deux séminaires d'intégration à destination des nouveaux élu-e-s et des salarié-e-s des FAS régionales et de la FAS nationale. À cette occasion, Axelle Brodriez-Dolino, Directrice de recherche au CNRS, personnalité qualifiée au CA de la FAS nationale est intervenue sur l'histoire des politiques de solidarité, des associations et de la FAS. Fin 2023, des salarié-e-s de la FAS nationale ont été à la rencontre d'adhérents en région Grand Est. Nous renouvelons nos remerciements à la FAS Grand Est pour son accueil et d'avoir permis cette expérience enrichissante.

Deux jours à Arles pour les membres du collège des régions !

Les 25 et 26 mai, le collège des régions s'est réuni à Arles. À l'instar ce qui avait été fait à Bordeaux en 2023, le collège des régions a été une nouvelle fois délocalisé en région. Accueillis au sein de l'association Maison d'Accueil à Arles, les président-e-s des FAS régionales et de la FAS nationale ont travaillé sur la déclinaison d'axes du projet fédéral. Cette rencontre a également été l'occasion d'échanges inspirants avec les adhérents locaux et l'équipe de la FAS Paca Corse.

Retour sur les actions parlementaires et juridiques

Le CA de mai 2023 a validé le renforcement de l'action contentieuse commune entre le national et les régions concernant l'inconditionnalité de l'accueil. En Île-de-France et en Occitanie, la FAS nationale et les FAS régionales ont contesté des décisions préfectorales remettant en cause les principes d'inconditionnalité et de continuité de l'hébergement d'urgence. En octobre, la FAS a introduit un recours contre l'arrêté du préfet de police de Paris interdisant les distributions alimentaires permettant la suspension de cette décision.

Concernant les actions parlementaires, à l'occasion du projet de loi de finances pour 2024, le travail conjoint entre la FAS nationale et les FAS régionales a permis, lors du projet de loi de finances, d'obtenir plus d'impact auprès des parlementaires, tant sur le lien avec les rapporteurs des missions thématiques qu'avec la proximité du lien régional et local avec les élu·es. Une vingtaine d'amendements ont mentionné la FAS, par exemple sur la production de 60 000 logements sociaux financés en PLAI¹, la prime mensuelle pour les salarié·e·s des SIAO² ou encore la revalorisation du montant de l'AFIS³.

- 1. Prêt Locatif Aidé d'Intégration
- 2. Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation
- 3. Aide financière à l'insertion sociale



Cofinancé par
l'Union européenne

ETAIE: Outiller les encadrant·e·s techniques et professionnaliser l'IAE

Développée en 1993 comme une expérimentation répondant aux besoins des structures de l'IAE¹, la formation ETAIE a fêté ses 30 ans d'existence en 2023. Devenue certifiante en 2002, elle a permis à 1 038 encadrant·e·s techniques d'obtenir leur diplôme. En 2023, 70 encadrant·e·s ont été formé·e·s, 52 ont soutenu leurs écrits devant un jury final, et 45 ont obtenu leur certification. Après cinq ans d'arrêt, la formation s'est relancée en Pays de la Loire fin 2023 pour une dizaine de stagiaires. En Île-de-France, les 20 ans de la formation ont été célébrés avec Chantier École, porteur de la formation en région, le GRAFIE² et l'ensemble des stagiaires et SIAE³ ayant participé à ETAIE dans la région depuis 2003. En 2024, plusieurs chantiers seront déployés pour faire évoluer la formation, notamment via la numérisation d'une partie des modules, et l'intégration d'actions de formation en situation de travail.

- 1. Insertion par l'activité économique
- 2. Groupement Régional des Acteurs Franciliens de l'Insertion par l'Économique
- 3. Structures de l'insertion par l'activité économique

Retour sur les projets soutenus par le Fonds d'animation du réseau (FAR)¹

Transition écologique et justice sociale

L'objectif du projet est d'engager une démarche alliant transition écologique et justice sociale. Il est co-piloté par les FAS Centre Val de Loire et Pays de la Loire, en association avec les régions Île-de-France, Grand Est et Auvergne Rhône Alpes. Cette première année a permis des actions de sensibilisation auprès des adhérents, d'engager la participation des personnes précaires et des travailleurs sociaux et de réaliser un état des lieux avec des actions d'accompagnement à la transformation.

Lutte contre les discriminations

La FAS Auvergne-Rhône-Alpes a entamé en 2023 un diagnostic des enjeux liés aux discriminations pour les publics précaires accompagnés. Ce croisement entre précarité et discriminations est encore peu développé, alors qu'un critère lié à la vulnérabilité économique est à présent reconnu par le Défenseur des droits. À l'issue de ce travail, des pistes d'actions concrètes seront proposées aux acteurs de la FAS.

Accueil et accompagnement des publics LGBTIQ

En 2023, la FAS Île-de-France, la FAS Nouvelle Aquitaine et la FAS PACA-Corse ont réalisé un travail d'essaimage des actions portées par la FAS Île-de-France pour un meilleur accueil et accompagnement des publics LGBTIQ en situation de précarité.

- 1. Le FAR est un fonds constitué annuellement par le national à hauteur de 5% des cotisations.

Revue de presse

Le Monde

« On ne devrait même pas avoir à discuter de prison pour des impayés de loyer »

Le 26 janvier 2023

Alors que le Sénat s'apprête à débattre de la proposition de loi visant à protéger les logements contre l'occupation illicite, le président de la Fédération des acteurs de la solidarité Pascal Brice explique, dans une tribune au « Monde », que ce texte est un cruel retour en arrière.

Un nombre inédit d'enfants à la rue à la veille de la rentrée scolaire

Le 30 août 2023

Le baromètre de l'Unicef et de la Fédération des acteurs de la solidarité a dénombré 1990 enfants sans solution d'hébergement en France en cette fin d'été et s'inquiète des fermetures des places d'hébergement d'urgence en cours.

L'EXPRESS

Najat Vallaud-Belkacem - Pascal Brice : À Saint-Brévin, une nouvelle étape dans la violence

Le 27 mars 2023

[Tribune] Les deux défenseurs du droit d'asile alertent le gouvernement sur les agressions croissantes contre les élus locaux et les militants œuvrant pour l'accueil organisé de personnes étrangères.

Direction[s]

Nathalie Latour (FAS) : « Il faut un véritable plan Marshall ! »

Le 6 septembre 2023

Pour la directrice générale de la Fédération des acteurs de la solidarité, l'accès au logement reste un enjeu majeur en dépit des annonces du Conseil national de la refondation. Nathalie Latour déplore un manque de visibilité des politiques de solidarité, tiraillées entre des lignes idéologiques en tension.

ouest france

À Nantes, 600 personnes dénoncent « un enracinement de la précarité »

Le 12 octobre 2023

Près de 600 personnes ont répondu à l'appel au rassemblement lancé par les associations du secteur social et solidaire des Pays de la Loire. Ces professionnels et ces bénévoles évoquent « un enracinement de la précarité et de l'exclusion » et « une explosion de demandes vers les associations ». Maité Fernandez, déléguée régionale de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fas), qui fédère 70 associations présente quelques chiffres.

Le Parisien

« À la prochaine crise, on ne sera plus là » : face à Aurore Bergé, le SOS des associations caritatives

Le 12 octobre 2023

Ce jeudi 12 octobre, la ministre des Solidarités rencontre des personnes en situation de précarité. Avec, en toile de fond, la crise traversée par les associations caritatives. Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, tire la sonnette d'alarme.

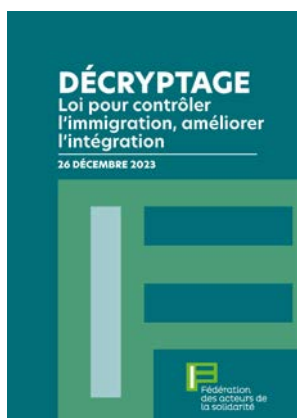
franceinfo:

Loi immigration : la Fédération des acteurs de la solidarité appelle Emmanuel Macron à « clarifier les choses » face au « déchaînement de déni de réalité »

Le 9 novembre 2023

Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité (Fnars), a appelé, jeudi 9 novembre sur franceinfo, Emmanuel Macron à intervenir « pour clarifier les choses » alors que la loi immigration est examinée actuellement au Parlement.

Nos publications 2023



Décryptage
Loi pour contrôler l'immigration
améliorer l'intégration



Plaidoyer
Addiction et précarité



Analyse et positionnement
sur le Livre Blanc 2023
Haut Conseil du Travail social



Baromètre des enfants
à la rue



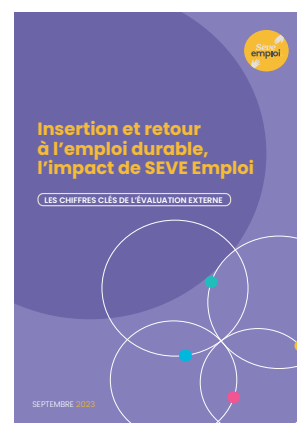
Étude nationale
maraudes
FNSS



Le principe juridique de
l'accueil inconditionnel en
hébergement



Guide de sensibilisation
à la médiation numérique
Maraud'IN



Chiffres clés évaluation
externe
SEVE Emploi



Enquête canicule



Décryptage du rapport
de synthèse de la
concertation de la mission
de préfiguration
de France travail



Plaidoyer Culture



Enquête flash
sur les conséquences de l'inflation
dans le secteur associatif

Organigramme

PRÉSIDENT

Pascal Brice
Président

Marjorie Olivier
Attachée de Direction

DIRECTION GÉNÉRALE

Nathalie Latour
Directrice générale

Service administratif et financier

Véronique Renault
Secrétaire générale

Service stratégie et analyse des politiques publiques

Emmanuel Bougras
Responsable du Service

Service vie fédérale et appui au réseau

Sophia d'Oliveira-Rouxel
Responsable du Service

CONTRÔLE DE GESTION ET SUIVI BUDGÉTAIRE

Pierre-Emmanuel Dupeux
Responsable de gestion budgétaire et conventionnement

COMPTABILITÉ

Oumaima Razim

Comptable référente

Didier Noviello

Comptable

(CDD de remplacement)

Virginie Galet

Assistante comptable

GESTION RH

Cécile Bélocian

Assistante comptable/RH

Dominique Laghez
Assistante du Service

VEILLE SOCIALE / HÉBERGEMENT LOGEMENT

Camille Flaszenski

Chargée de mission hébergement/logement

Marie Phiquepal

Chargée de mission hébergement

Aude Tchekhoff

Chargée de mission veille sociale/hébergement

IAE / FORMATION / EMPLOI

Nada Breidi

Chargée de mission ETAIE / IAE

Coline Derrey-Favre

Chargée de mission emploi / IAE

Pol-Euan Lacombe

Stagiaire

RÉFUGIÉS / MIGRANTS

Adèle Croisé

Chargée de mission

JEUNES / JUSTICE

Margaux Schwindt

Chargée de mission

DROITS DES FEMMES / PROSTITUTION

Marine Malberg

Chargée de mission

SANTÉ

Charline Barghane

Chargée de mission

Marie Chatagnon

Chargée de mission addiction/précarité

TRAVAIL SOCIAL / PARTICIPATION

Elvire Tichioni

Chargée de mission

ADHÉSION

Louis Fernandes

Chargé des adhésions

ANIMATION ET OBSERVATION

Rémi Boura

Responsable des relations parlementaires et de la recherche-action

Carole Lardoux

Responsable de l'animation et de l'observation

Deliana Renou

Stagiaire

DROIT DES PERSONNES ET DES STRUCTURES

Bertrand Garrigue-Guyonnaud

Chargé des missions juridiques

Delphine Tyč

Chargée de missions juridiques et accès aux droits

Service expérimentation innovation - recherche

Nathalie Crouzet
Responsable du Service

Irène Montanès
Assistante fonds de soutien
adhérent-e-s / service civique

CULTURE / SPORT / LOISIRS

Jean-Sébastien Deston

Chargé de projet Vacances pour tou-te-s

Tiphaine Guérin

Responsable des missions culture et Europe

Marie-Charlotte Pierre

Coordinatrice Respirations

Antoine Mouly

Stagiaire

SEVE EMPLOI

Marine Tous-Lion

Responsable du programme

Sarah Albert

Chargée de projet

Soline Bonnier

Formatrice

Émilie Croguennec

Formatrice

Diane Demoen

Formatrice

Héloïse Hamain

Chargée de projet

Yann Marchat

Chargé de projet

Jerry Rasamoely

Chargé de mission Normandie

Mathilde Milteau

Formatrice

Service communication et partenariats privés

En cours de recrutement
Responsable du Service

CONTENUS ÉDITORIAUX

Radu Boata

Chargé de communication
(CDD de remplacement)

Audrey Coral

Chargée des contenus éditoriaux

ÉVÉNEMENTIEL

Naïma Slimani

Responsable événementiel

RELATIONS PRESSE ET RÉSEAUX SOCIAUX

Charlotte Abello

Chargée des relations médias et réseaux sociaux

Élise Auriac

Stagiaire

STUDIO GRAPHIQUE

Enora Ménard

Chargée de la création graphique
Coordination communication des programmes
et opérations spéciales

Maryna Marienko

Chargée de création graphique
(en alternance)

Tsvetomir Tsvetanov

Chargé de création graphique
(en alternance)

WEB

Olivier Simon

Chargé de communication digitale

Conseil d'administration

Collège FAS Régions

Nicolas Bourguignon FAS Nouvelle-Aquitaine
Frédéric Bauer & Valérie Zminka FAS Grand Est
Jimmy Bonmalais FAS Océan Indien
Michel Bouquet FAS Occitanie
Daniel Delaveau FAS Bretagne
Hugues Deniele FAS Hauts-de-France
Sandrine Fontaine FAS Centre-Val de Loire

Marisa Lai-Puiatti FAS Auvergne-Rhône-Alpes
Jean-Claude Laurent FAS Pays de la Loire
Fabrice Lefebvre FAS Normandie
Thierry Mila FAS PACA Corse
Bruno Morel FAS Île-de-France
Gilles Pierre FAS Bourgogne-Franche-Comté

Collège Adhérent·e·s nationaux

Annick Berthier Emmaüs France
Stéfania Parigi Adoma
Denis Soriot Cités Caritas (75)
Gaëlle Tellier Groupe SOS Solidarités

Collège Bénévoles

Marie-Paul Legras-Froment Entraide et Solidarités
Pascal Brice Association Saint-Benoît Labre
Jean-Marc Calmel RVCG
Christiane Guillouzo ASFAD
Marie-Paule Serre-Jamet Fondation COS

Collège Intervenant·e·s sociaux·ales

Isabelle Bordelongue Apafed
Gaylord Chapuis Comité D-Base
Karim Zarkout LAHSo

Collège Personnes accompagnées

Lou-Jayne Hamida ALC
Rezvan Ghaeizadeh ARELIA
Assy BAH Association Aurore
Anne-Sophie Rohegune CEVIF

Collège Salarié·e·s

François Bregou Aux captifs, la libération
Véronique Lambert L'étape
Gwenaël Leroy Agena

Collège Personnes qualifiées

Axelle Brodriez-Dolino CNRS
Florian Guyot Association Aurore

Bureau fédéral

Pascal Brice
Président

Lou-Jayne Hamida
Vice-Présidente

Thierry Mila
Secrétaire général
Représentant des FAS
régionales

Véronique Lambert
Secrétaire générale
adjointe

Florien Guyot
Trésorier

Hugues Deniele
Trésorier adjoint
Représentant des FAS
régionales

Stéfania Parigi
Membre

Karim Zarkout
Membre



ANNE-SOPHIE ROCHEGUNE

MEMBRE DU COLLÈGE
DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉES DU CA

En travaillant ensemble jusqu'à faire de la participation un axe fédéral de son projet, la FAS fait des personnes accompagnées des acteurs de la solidarité comme les autres et leur redonne une part d'empowerement tant pour la participation à leurs projets personnels qu'aux projets collectif. Pouvoir agir et s'exprimer ensemble constituent deux choses vitales aujourd'hui dans notre société tant pour la FAS que pour les personnes accompagnées afin de lutter contre l'exclusion et la précarité.



AXELLE BRODRIEZ-MOLINO

MEMBRE DU COLLÈGE
DES PERSONNALITÉS
QUALIFIÉES DU CA

Les connaissances permettent de pointer les faits, déconstruire les idées reçues, forger de bonnes solutions. Mais les réalités sont constamment mouvantes; l'enquête, quantitative, et qualitative, est donc toujours à remettre sur le métier. Or qui mieux qu'une association est ancrée dans le terrain, à percevoir les changements dès leur frémissement, à pouvoir mobiliser largement ? La FAS, avec son puissant réseau de structures emboîtées, doit être à l'avant-garde pour produire de la donnée avec réactivité et légitimité.



REZVAN GHAЕIZADEH

MEMBRE DU COLLÈGE
DES PERSONNES
ACCOMPAGNÉ-E-S DU CA

Être membre du Conseil d'Administration de la FAS nationale est d'une grande richesse pour moi, car cela me permet de voir ce qui se passe ailleurs, chez les adhérents, en région. Les préoccupations sont souvent les mêmes d'un territoire à un autre. Cela m'apporte beaucoup dans mes différents engagements. Toutes les actions de la FAS concernant la Loi Immigration m'ont donné le courage et la force pour continuer. Par ailleurs, j'aime tout particulièrement échanger sur les sujets de culture et de loisirs, qui, pour moi, devraient être accessibles à un maximum de personnes.



JEAN-MARC CALMEL

MEMBRE DU COLLÈGE
DES BÉNÉVOLES DU CA

La fierté d'appartenir et d'être dans la gouvernance de cette Fédération qui par la diversité de ses membres et adhérents est un enrichissement. Dans ce sens c'est une voix pour faire remonter au niveau national nos problématiques propres « d'ultra marines », territoires lointains de la république dont les spécificités locales sont insuffisamment prises en compte voire ignorées dans les Politiques Publiques du secteur.

Les fédérations régionales

Auvergne-Rhône-Alpes

63 rue Smith
69007 Lyon
Tél. 04 37 70 19 19
federationsolidarite-aura.org

Marisa Lai-Puiatti

Présidente

Pascaline Blanchetière

Directrice régionale

Bourgogne Franche-Comté

Bâtiment Dionysos
3 rue Jean Monnet
21300 Chenôve
Tél. 07 76 58 10 77
bfc@federationsolidarite.org

Gilles Pierre

Président

Léo Bégin-Doisy

Délégué régional

Bretagne

10 boulevard Charner
22200 Saint-Brieuc
Tél. 02 57 18 01 27
bretagne@federationsolidarite.org

Daniel Delaveau

Président

Valérie Hamdi

Déléguée régionale

Centre-Val de Loire

11 rue des Corderies
41000 Blois
Tél. 02 54 46 46 93
contact@federationsolidarite-cvl.org

Sandrine Fontaine

Présidente

Séverine Demoustier

Directrice régionale

Grand Est

17 avenue de Metz
54320 Maxéville
Tél. 03 88 51 00 23
contact@fasge.eu

Frédéric Bauer

Co-Président

Valérie Zminka

Co-Présidente

Alexis Moreau

Directeur régional

Hauts-de-France

199-201 rue Colbert
Centre Vauban
Bât Lille, 2^e étage
59000 Lille
Tél. 03 20 06 15 06
hautsdefrance@federationsolidarite.org

Hugues Deniele

Président

Tiffany Thirolle

Déléguée régionale

Île-de-France

30 boulevard de Chanzy
93100 Montreuil
Tél. 01 43 15 80 10
contact@federationsolidarite-idf.org

Bruno Morel

Président

Isabelle Medou-Marère

Directrice régionale

Normandie

9 rue Georges Braque
Immeuble Alpha
76000 Rouen
Tél. : 09 88 31 62 31
accueil.normandie@
federationsolidarite.org

Fabrice Lefebvre

Président

Aurélien Moreau

Directrice régionale

Nouvelle-Aquitaine

123 avenue René Cassagne
Lot 43
33150 Cenon
Tél. 05 56 32 19 57
nouvelle-aquitaine@federationsolidarite.org

Nicolas Bourguignon

Président

Marie Poussier

Déléguée régionale

Occitanie

Le Périscope - Bât A
7 rue Hermès
31520 Ramonville Saint-Agne
Tél. 05 34 31 40 29
occitanie.siege@federationsolidarite.org

Michel Bouquet

Président

Anne-Claire Hochedel

Déléguée régionale

Judith Marie

Déléguée régionale
adjointe

PACA-Corse

3 place d'York
13200 Arles
Tél. 06 29 79 12 52
pacacorse@federationsolidarite.org

Thierry Mila

Président

Pays de la Loire

85 boulevard Germaine Tillion
49100 Angers
Tél. 02 41 20 45 16
paysdelaloire@federationsolidarite.org

Jean-Claude Laurent

Président

Maité Fernandez

Déléguée régionale

Océan Indien

20 chemin canabady
97410 Saint Pierre
La Réunion
Tél. 06 92 40 44 98
secretariat-oi@federationsolidarite.org

Jimmy Bonmalais

Président

Kamala Tacoun

Déléguée régionale



THIERRY MILA
PRÉSIDENT DE LA FAS
PACA-CORSE

Cette année encore nous avons prouvé qu'ensemble nous sommes plus forts. Parmi les chantiers majeurs en 2023, le lancement des travaux pour le développement d'une base de données des adhérents et d'un système d'information communs. Le collège des régions, délocalisé à Arles, a permis de réfléchir sur les déclinaisons du projet fédéral et de rencontrer des adhérents locaux. Le séminaire INTERFAS qui a réuni plus de 130 salarié·e·s à Dourdan fut aussi l'occasion de renforcer les liens et de partager les bonnes pratiques.



PASCALE BLANCHETIÈRE
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE DE LA FAS
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Être directrice régionale de la FAS AURA et faire partie de ce grand réseau, correspond pleinement à mes valeurs. Cela permet de contribuer, dans un secteur trop souvent oublié et malmené, à donner plus de visibilité, plus d'espace de parole aux personnes concernées et aux professionnels de terrain.



MARIE POUSSIER
DÉLÉGUÉE RÉGIONALE
DE LA FAS NOUVELLE
AQUITAINE DEPUIS 2023

Nous avons de nombreux chantiers en cours depuis 2023, notamment renforcer les liens entre l'équipe salariée et les membres du conseil d'administration pour créer de la transversalité entre nos différents champs d'actions. Créer et développer des espaces d'échanges de pratiques au sein du réseau régional est également essentiel notamment pour alimenter des plaidoyers communs.



LÉO BÉGIN-DOISY
DÉLÉGUÉ RÉGIONAL DE LA
FAS BOURGOGNE-FRANCHE-
COMTÉ DEPUIS 2023

Nous avons un enjeu important autour de notre place dans le secteur de l'IAE. Je pense que nous pouvons apporter notre approche holistique de l'exclusion sociale. Nous sommes en mesure de bâtir des ponts. Pour nous approprier le projet fédéral, nous réfléchissons à sa mise en œuvre concrète dans notre région. Nous espérons ainsi proposer une lecture plus claire de nos enjeux et de nos activités, et une vie fédérale plus dynamique.



MICHEL BOUQUET
PRÉSIDENT
DE LA FAS OCCITANIE

Grâce à son organisation régionale et nationale et à un lien fort et permanent que le siège entretient avec les équipes et les gouvernances régionales la FAS est en capacité avec force et cohérence de participer à la mise en œuvre de la solidarité tout en faisant valoir le droit des personnes vulnérables à vivre dignement quel que soit le lieu où elles vivent.

Les 23 adhérents nationaux



Advocacy France
www.advocacy.fr



Fédération française des banques alimentaires
www.banquealimentaire.org



Association AUREORE
http://aurore.asso.fr



Fondation Abbé Pierre
www.fondation-abbé-pierre.fr



Association Cultures du Cœur
www.culturesducoeur.org



Fondation de l'Armée du salut
www.armeedusalut.fr



Association France Horizon
www.france-horizon.fr



Fondation Le Refuge
www.le-refuge.org/fondation



Association Les petits débrouillards
www.lespetitsdebrouillards.org



Groupe SOS Solidarités
www.groupe-sos.org/solidarites



CDC Habitat Adoma
www.adoma.cdc-habitat.fr/adoma/
Accueil/p-730-Vivez-l-habitat-
solidaire.htm



L'Amicale du nid
https://amicaledunid.org



Cimade
www.lacimade.org



Ordre de Malte France
www.ordredemaltefrance.org



Cités Caritas
http://acsc.asso.fr/site/



Reconnect
www.reconnect.fr



Coallia
https://coallia.org/



Samu Social de Paris
www.samusocial.paris



Emmaüs France
https://emmaus-france.org/



Secours Catholique
www.secours-catholique.org



Emmaüs Solidarité
www.emmaus-solidarite.org



Secours islamique France
www.secours-islamique.org



Association Viltais, Moulins
direction@viltais.eu

Nos partenaires

institutionnels



Cofinancé par
l'Union européenne



Délégation interministérielle
à l'hébergement et à l'accès
au logement



associations, fondations et privés



collectifs associatifs de lutte contre les exclusions où la FAS est impliquée





Fédération
des acteurs de
la solidarité

WWW.FEDERATIONSOLIDARITE.ORG



FederationSolidarite



FedeSolidarite



FederationSolidarite